

# Tabac, alcool et drogues illicites à l'adolescence

## Évolution des consommations et enjeux

### Mots-clés

- Adolescents
- Produits psychoactifs
- Addictions

Ivana Obradovic

Directrice adjointe de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT).

L'étude des consommations de drogues à l'adolescence est d'autant plus importante que cette période de la vie, jalonnée d'initiations et de découvertes, peut marquer l'entrée dans des addictions dommageables à l'âge adulte. Les enquêtes réalisées par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) depuis deux décennies auprès des jeunes démontrent l'enracinement du tabac, de l'alcool et du cannabis dans le paysage des addictions, à côté de consommations plus rares (cocaïne, ecstasy/MDMA, etc.) (Spilka *et al.*, 2016). Ces enquêtes démontrent également la sensibilité des niveaux de consommation au prix des substances, à leur facilité d'accès et à leur réputation (dans laquelle le marketing peut jouer un certain rôle, comme pour l'alcool et le tabac). Les données témoignent, enfin, de la transformation des modes de consommation au sein des jeunes générations : en matière d'alcool, par exemple, l'essor des ivresses répétées et des épisodes d'alcoolisation ponctuelle importante semble témoigner d'une évolution vers des usages « durs » d'un produit pourtant légalement accessible (tout au moins aux majeurs). À l'aide de l'ensemble des outils d'observation quantitatifs et qualitatifs disponibles, cet article retrace à grands traits les tendances de consommation de produits psychoactifs à l'adolescence depuis quinze ans, avant de resserrer la focale sur quelques enjeux des années à venir. Pour une vue complète du sujet, on pourra se référer à l'ouvrage récent consacré par l'OFDT à la question des jeunes face aux addictions (Beck, 2016).

### État des lieux et évolutions depuis quinze ans

#### Trois consommations principales à l'adolescence : alcool, tabac, cannabis

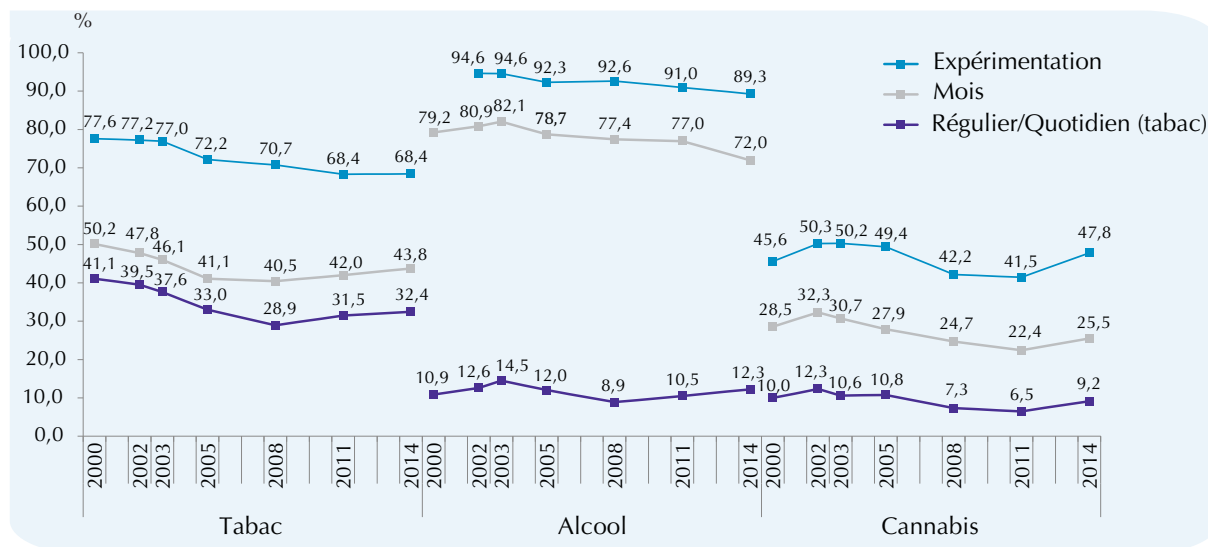
À l'image de la population adulte, les trois principaux produits psychoactifs consommés par les jeunes sont l'alcool, le tabac et le cannabis. À l'âge de 17 ans, sur dix jeunes, neuf ont déjà bu de l'alcool et sept ont essayé la cigarette. En fait de drogues illicites, plus de la moitié ont expérimenté le cannabis (Spilka *et al.*, 2016). À cet âge, une minorité

de jeunes n'a pris aucune de ces trois substances (moins d'un sur dix) (Beck, 2016), ce qui traduit, à la fois, la forte accessibilité des substances psychoactives (licites ou illicites) et le fait que l'adolescence constitue souvent un temps propice aux expérimentations (notamment de drogues).

Si la majorité des initiations au tabac, à l'alcool et au cannabis reste limitée (dans le temps et les quantités consommées), une proportion non négligeable d'adolescents peuvent développer des usages susceptibles d'affecter leur scolarité, leur développement ou, à plus long terme, leur santé et leurs capacités cognitives. À 17 ans, parmi les jeunes qui ont expérimenté le tabac (68 %), la moitié fume quotidiennement des cigarettes (32 %). Si les initiés à l'alcool sont bien moins nombreux à boire régulièrement (12 %), à part quasi égale avec les usagers réguliers de cannabis (9 %), il faut souligner l'omniprésence de l'alcool dans les habitudes de vie des adolescents, qui rencontrent ce produit vers l'âge de 13-14 ans, avant toute autre substance psychoactive et développent, pour certains, des usages intensifs au cours de l'adolescence : à 17 ans, plus d'un jeune sur dix boit régulièrement (au moins dix fois par mois) et un sur deux déclare une alcoolisation ponctuelle importante (au moins cinq verres en une même occasion dans le dernier mois) (Spilka *et al.*, 2015 a).

Hormis le tabagisme quotidien, qui touche un tiers des jeunes, et les pratiques de consommation intensive d'alcool, susceptibles de conduire à des comportements à risque (risque d'accident lié à la conduite en état alcoolique, désinhibition sexuelle, etc.), la plupart des usages restent occasionnels, ne présentant pas de risque majeur pour la santé ou la sécurité. Globalement, en matière de tabac, d'alcool et de cannabis, les consommations de produits psychoactifs à 17 ans se situent aujourd'hui en deçà des niveaux observés au début de la décennie 2000, sauf pour l'usage régulier d'alcool et l'expérimentation de

Graphique 1 – Évolution des niveaux d'usage de tabac, d'alcool et de cannabis à l'âge de 17 ans (en %)



Source : Escapad, OFDT.

Lecture : trois indicateurs de fréquence d'usage sont présentés pour les trois produits le plus couramment consommés à l'adolescence : usage au cours de la vie (expérimentation), usage au cours du dernier mois (récent), usage régulier (au moins dix épisodes de consommation au cours du dernier mois).

cannabis qui constitue, à ce titre, des points de vigilance renforcée (graphique 1).

### Un cycle d'initiations précoce

La plupart des jeunes Français s'initient à l'alcool et au tabac avant d'avoir atteint l'âge légal d'achat (18 ans) : avant l'âge de 14 ans, en moyenne, pour l'alcool, quelques mois avant la première cigarette. Le cannabis, dont la vente et la consommation sont interdites quel que soit l'âge, est expérimenté vers 15 ans (Spilka *et al.*, 2015 b). Contrairement à certaines idées reçues, l'initiation aux drogues n'est pas plus précoce qu'il y a quinze ans, même si une frange de jeunes préadolescents s'initie particulièrement tôt aux produits.

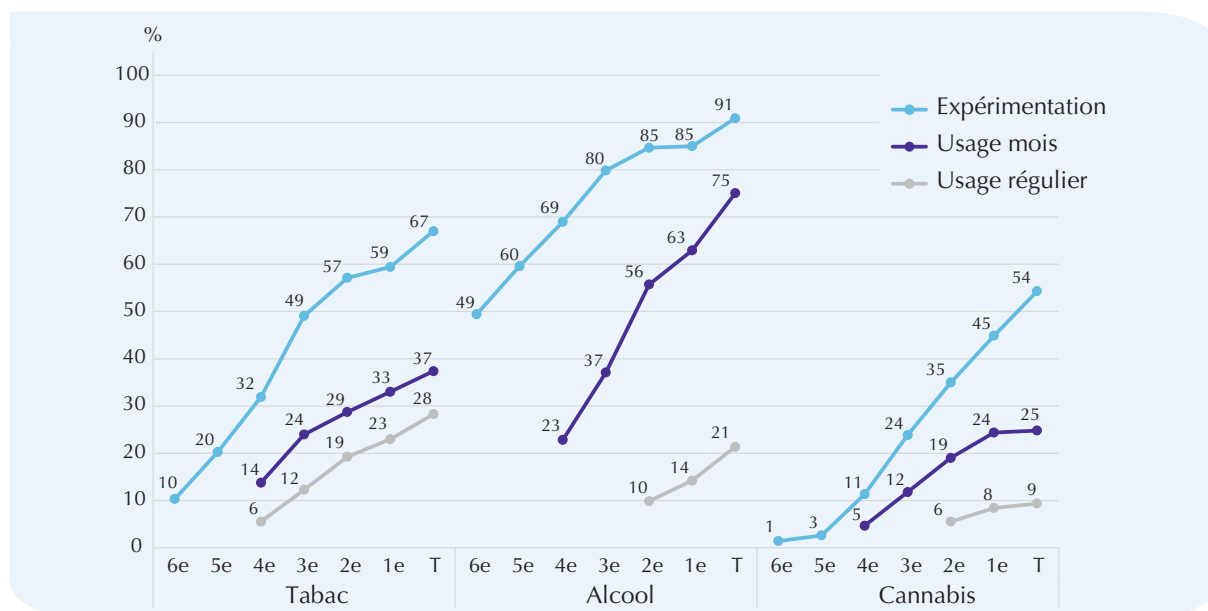
Le tabac, l'alcool et le cannabis connaissent ensuite une dynamique de diffusion rapide au cours de la scolarité, qui s'amplifie à partir de l'entrée au collège (graphique 2). Dès la classe de sixième au collège, la moitié des adolescents ont déjà bu de l'alcool mais ils sont cinq à dix fois moins nombreux à avoir expérimenté la cigarette, l'ivresse alcoolique ou le joint. Cependant, ces initiations progressent fortement au cours des années collège, avec une nette accélération entre les classes de quatrième et de troisième (Spilka *et al.*, 2015 b). À l'entrée au lycée, en classe de seconde, alors que la quasi-totalité des jeunes ont expérimenté l'alcool (85 %), près de 60 % des adolescents déclarent avoir essayé la cigarette et plus d'un tiers le cannabis. La plus forte dynamique de diffusion concerne le tabac et le

cannabis (graphique 2). Ces comportements d'usage varient selon la filière scolaire et sont nettement plus importants parmi les apprentis et les jeunes déscolarisés.

### Des processus différenciés d'« installation » dans la consommation

Si les expérimentations de produits ne se transforment pas toujours en habitudes de consommation, il convient de prêter une attention soutenue au repérage des adolescents qui développent des pratiques d'usage régulier pendant leur scolarité : l'année du baccalauréat, près de trois jeunes sur dix fument tous les jours (28 %), un sur dix boit de l'alcool régulièrement (21 %) et un sur dix consomme du cannabis au moins dix fois par mois (9 %) (Spilka *et al.*, 2016). Les processus d'installation dans la consommation apparaissent bien différenciés selon les produits (les produits licites étant les plus ancrés) et selon le sexe (les garçons étant de plus en plus représentés à mesure que s'élève la fréquence d'usage). En matière de tabagisme, par exemple, on observe un essor continu des usages à partir du collège (6 % de fumeurs quotidiens à 13-14 ans en classe de quatrième), puis tout au long des années lycée (28 % à 17-18 ans en classe de terminale), jusqu'à l'âge de jeune adulte (37 % de fumeurs quotidiens entre 18 ans et 25 ans) : pour nombre d'adolescents précocement expérimentateurs, la rencontre avec le tabac ne se limite donc pas à une simple expérience. Il s'agit bien d'une entrée dans un parcours de dépendance, compte tenu du caractère addictif de ce produit.

**Graphique 2 – Usages de tabac, boissons alcoolisées et cannabis par niveau scolaire parmi les collégiens en 2014 et les lycéens en 2015 (en %)**



Source : HBSC 2014, Espad 2015, OFDT.

Lecture : ce graphique montre la diffusion du tabac, de l'alcool et du cannabis au cours de la scolarité (« expérimentation»), la consommation occasionnelle (« usage mois») et régulière (« usage régulier») par niveau scolaire.

En matière de cannabis, l'évolution des carrières de consommation se révèle également différenciée selon l'âge, le sexe et le profil social et scolaire des adolescents. En fait d'usage régulier, ce produit est surtout consommé par des adolescents plus âgés, dont les trois quarts cessent spontanément leur consommation à l'âge adulte, à la faveur de l'entrée dans la vie active, de l'installation en couple ou de l'arrivée du premier enfant. À 17 ans, le risque de développer un usage problématique ou une dépendance cannabique concerne 22 % des adolescents qui ont fumé dans l'année (26 % des garçons et 17 % des filles), soit une prévalence d'usage problématique (Spilka *et al.*, 2016) de 8 % parmi l'ensemble des jeunes âgés de 17 ans<sup>(1)</sup> (Spilka *et al.*, 2015 a). De même, les usages d'alcool qui prennent, à l'adolescence, la forme de comportements d'alcoolisation ponctuelle importante, culminent entre 17 ans et 25 ans avant de diminuer avec la prise de responsabilités d'adulte. En revanche, l'usage régulier d'alcool tend à augmenter avec l'avancée en âge. Si l'initiation à l'alcool est souvent précoce en France, les comportements de type alcoolisation ponctuelle importante sont, pour la grande majorité des jeunes, transitoires, associés à la période du lycée et des études supérieures.

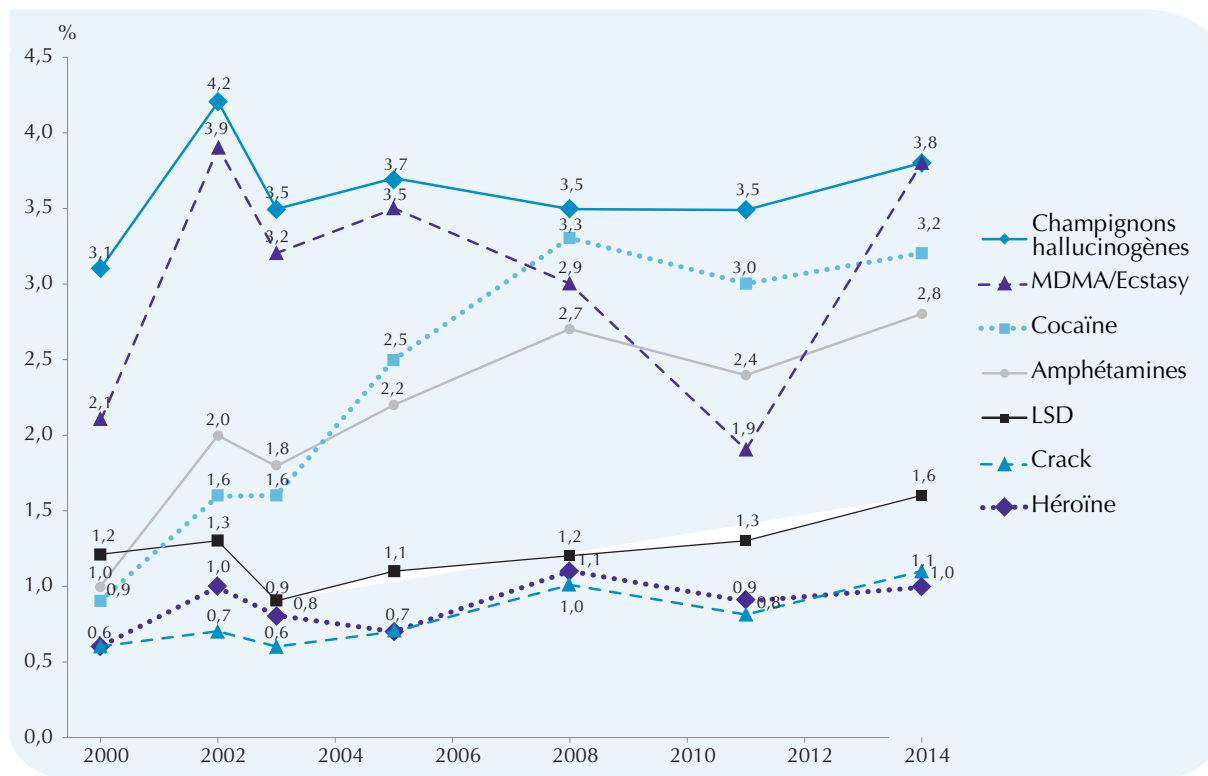
Par ailleurs, un nombre non négligeable de jeunes consomment ces trois produits de façon concomitante et régulière, démultipliant ainsi le risque d'une prise de risques et de dommages. En 2014, à 17 ans, 13 % des adolescents déclaraient cumuler un usage régulier d'au moins deux substances parmi l'alcool, le tabac et le cannabis, phénomène majoritairement masculin (17 % des garçons et 8 % des filles) (Spilka *et al.*, 2015 a). Quel que soit le produit en cause, la précocité de l'initiation et la durée d'exposition au produit constituent des signes d'alerte à prendre en compte pour prévenir l'évolution vers un usage nocif.

### Des usages psychoactifs de plus en plus diversifiés

La gamme des expérimentations de produits psychoactifs s'est élargie depuis quinze ans. Parmi les produits illicites hors cannabis, les plus couramment expérimentés sont les poppers (5,4 % à 17 ans), les produits à inhaler (4,3 %), les champignons hallucinogènes (3,8 %), la MDMA/ecstasy (3,8 %), la cocaïne (3,2 %), les amphétamines (2,8 %) et le LSD (1,6 %). Pour tous ces produits, le niveau d'expérimentation enregistré en 2014 est plus élevé qu'en 2000. Les autres produits concernent à peine 1 % des adolescents âgés de 17 ans (crack, héroïne, nouveaux produits de synthèse

(1) Selon le CAST (*Cannabis abuse screening test*), échelle de repérage cliniquement validée en population adolescente. Les circonstances problématiques concernent le fait de fumer en solitaire ou avant midi, d'avoir subi des remarques de l'entourage au sujet du cannabis, d'avoir tenté de réduire ou d'arrêter sans succès ou d'avoir rencontré des problèmes attribuables à la consommation (difficultés de mémorisation, perturbations scolaires, violences, etc.).

Graphique 3 – Évolution de l'expérimentation des principales drogues illicites à l'âge de 17 ans, en métropole, depuis 2000 (en %)



Source : Escapad, OFDT.

et autres). L'initiation aux produits illicites hors cannabis reste donc marginale dans la population adolescente, dépassant rarement le stade de l'expérimentation, malgré la dynamique de diffusion de certains produits, en particulier les stimulants : MDMA/ecstasy (qui connaît un rebond significatif depuis 2011, après la vogue de la fin des années 1990 et du début des années 2000), cocaïne (qui enregistre une poussée quasi continue depuis 2000), amphétamines (dont le niveau d'expérimentation a triplé en quinze ans) (graphique 3). Les expérimentations illicites les moins rares (poppers, MDMA/ecstasy ou cocaïne) débutent au lycée et progressent, surtout entre 17 ans et 25 ans, parmi les adolescents sujets à une forte sociabilité, notamment en milieu festif (festivals de musique, teknivals, etc.), contexte privilégié d'usage de produits stimulants.

Par opposition aux expériences limitées à quelques épisodes de consommation, certains produits légalement

accessibles se prêtent à des usages occasionnels plus variés. Ainsi peut-on relever une consommation récréative de médicaments psychotropes disponibles sur prescription ou en vente libre en pharmacie, à l'image des médicaments codéinés, consommés seuls ou en association pour « planer » ou « se détendre » (Cadet-Taïrou *et al.*, 2017). En juillet 2017, la vente sans ordonnance de certains médicaments codéinés a été interdite après une série d'abus chez des mineurs ayant entraîné deux décès<sup>(2)</sup>. Différents types d'« usages psychoactifs » de médicaments ont été rapportés au cours des dernières années.

### Une place singulière en Europe

En termes de consommations de drogues à l'adolescence, la France se distingue au sein de l'Union européenne. Tout d'abord, elle enregistre, depuis la fin des années 1990, des niveaux de consommation de cannabis élevés, loin devant les autres pays européens, en dépit d'une législation

(2) Cette interdiction de vente sans ordonnance concerne une cinquantaine de médicaments, antitussifs (Clarix, Euphon, Humex, Drill, Neo-Codion, etc.) ou antalgiques (Codoliprane, Klipal, Prontalgine, etc.), qui faisaient l'objet de consommations sous forme de Purple drank, boisson popularisée à partir des années 1990 par les rappers américains et plus couramment désignée, en France, sous d'autres appellations (Lean, Codé-Sprite, etc.). Les médicaments sont mélangés à du soda et des bonbons colorés (Jolly Rancher ou dragibus) pour être consommés sous forme de boisson « festive ».

parmi les plus sévères d'Europe (Obradovic, 2016) : cette forte diffusion s'explique notamment par la disponibilité du produit (dont le prix de vente au détail a drastiquement baissé entre le milieu des années 1990 et la fin des années 2000, même s'il remonte depuis 2011) et une certaine facilité d'approvisionnement : en 2015, 41 % des adolescents français âgés de 15 ans et 16 ans considéraient que, s'ils le voulaient, il leur serait facile d'obtenir du cannabis, contre 30 % de leurs pairs européens (Kraus, 2016). La France figure également parmi les pays les plus consommateurs de drogues licites (tabac et alcool). Aux côtés de plusieurs pays d'Europe de l'Est (Bulgarie, Croatie, Roumanie, Slovaquie, République tchèque) et de l'Italie, elle compte dans le tiers des pays où, à l'âge de 15 ans et 16 ans, un jeune sur quatre fume du tabac tous les jours (au dixième rang de l'Union européenne). En outre, elle enregistre une prévalence d'usage d'alcool supérieure à la moyenne européenne (53 % des jeunes Français ont consommé de

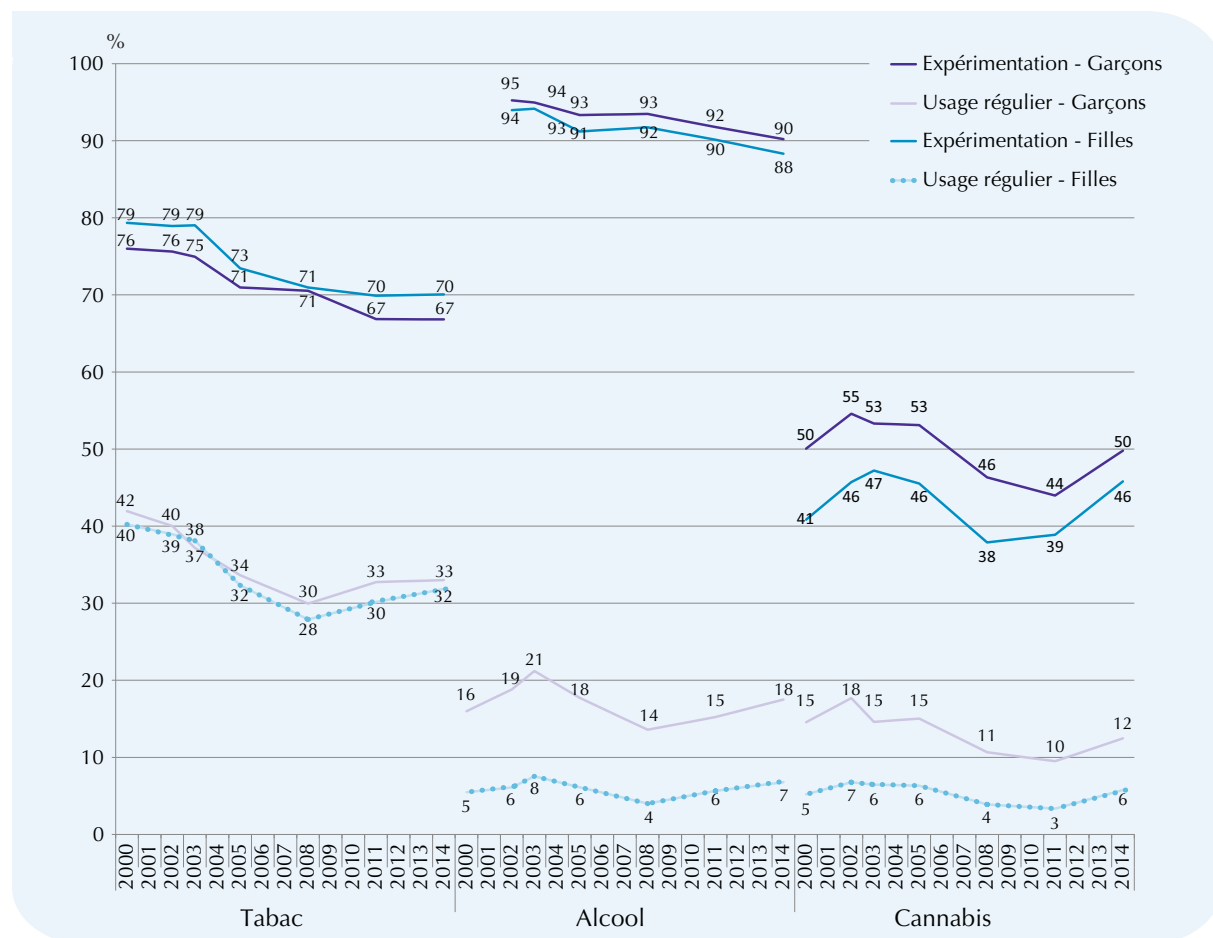
l'alcool au moins une fois dans le dernier mois contre 48 % en moyenne au sein de l'Union européenne). Enfin, hormis la cocaïne, la France apparaît relativement épargnée par la diffusion des produits les plus fréquemment expérimentés par les jeunes : MDMA/ecstasy, amphétamines, LSD, nouveaux produits de synthèse. Elle se situe même en deçà de la moyenne européenne pour l'expérimentation de produits à inhaler (Kraus, 2016).

## De nouvelles générations, de nouveaux rapports aux produits

### Une parité en matière de comportements d'usage de drogues ?

Les enquêtes montrent que les comportements d'usage sont liés à un ensemble de facteurs sociodémographiques parmi lesquels le genre joue un rôle de premier ordre. Hormis pour les médicaments psychotropes, les hommes

Graphique 4 – Évolution des niveaux d'usage de tabac, boissons alcoolisées et cannabis à l'âge de 17 ans selon le sexe, en métropole, depuis 2000 (en %)



Source : Escapad, OFDT.

sont beaucoup plus concernés par les addictions. Néanmoins, au sein des nouvelles générations, on observe une reconfiguration des rapports sexués aux produits : même si les écarts liés au genre sont loin d'avoir disparu, on constate une convergence des pratiques (graphique 4). Ainsi, en matière de tabagisme, les différences de prévalence sont devenues à peine perceptibles dans les nouvelles générations, tandis que, pour tous les autres produits, les garçons sont plus souvent consommateurs et le sont d'autant plus à mesure que s'accroît la fréquence d'usage. Cette tendance traduit l'efficacité des stratégies marketing de l'industrie tabagique qui ont ciblé le public féminin à travers la publicité et la diffusion de produits au graphisme élégant faisant référence à la beauté, la féminité et l'émancipation. À cet égard, on pourrait s'attendre à ce que l'introduction du paquet neutre ait pour effet de diminuer la consommation tabagique des jeunes femmes. S'agissant du cannabis, l'écart de genre tend à s'effacer dans les générations nées depuis les années 1990 : ainsi, les jeunes filles âgées de 17 ans en 2011 ou en 2014 se distinguent beaucoup moins des garçons que leurs aînées (graphique 4). Cette évolution, qui va de pair avec une tendance à l'uniformisation des rôles sociaux selon le sexe, fait apparaître l'importance des facteurs socioculturels comme déterminants des pratiques addictives (Beck *et al.*, 2017). À l'inverse, les consommations d'alcool restent particulièrement différenciées selon le sexe, en particulier pour les usages les plus réguliers.

### **Vers de nouveaux rapports générationnels aux produits ?**

Au sein des nouvelles générations, on constate de nouveaux rapports aux produits, notamment l'alcool, qui donne lieu à des modèles d'usage bien différenciés de ceux des générations précédentes – quoique toujours socialement valorisés. À l'inverse, on observe un recul de l'attractivité du cannabis et du tabac.

Un point de vigilance particulier concerne la place de l'alcool dans les jeunes générations. Courant parmi la population adulte (8,7 millions de buveurs réguliers), l'alcool figure parmi les habitudes de vie les plus ancrées des adolescents. Après avoir plafonné en 2003, les usages d'alcool les plus occasionnels ont eu tendance à baisser parmi les adolescents, à rebours de l'évolution des usages réguliers qui connaissent un regain depuis 2008. Ainsi, depuis plusieurs années, une fraction croissante des adolescents développent un usage intensif d'alcool : près d'un adolescent âgé de 17 ans sur cinq déclare trois alcoolisations ou plus dans le dernier mois et 3 % au

moins dix épisodes d'alcoolisation importante par mois (Spilka *et al.*, 2015 a). Ces chiffres reflètent l'importation d'un modèle de consommation d'alcool inspiré des pays nordiques et anglo-saxons (*binge drinking*), marqué par l'absorption de volumes importants dans un temps limité pour atteindre l'ivresse. Ce schéma de consommation contraste avec celui des générations parentales où l'alcool jouait certes un rôle important dans les rituels festifs mais en moindre quantité et en coexistence avec un usage modéré quotidien (Beck et Richard, 2014). Cette éclosion de nouveaux rapports à l'alcool est confirmée par les observations cliniques qui relèvent une ritualisation de « la cuite du jeudi soir » (souvent suivie d'un nouvel épisode d'alcoolisation le samedi soir avant la trêve dominicale) et une préférence de consommation plus marquée pour la bière par rapport aux précédentes générations, plus portées vers une consommation de vin hebdomadaire (Richard *et al.*, 2013). L'omniprésence de la publicité (même si elle est interdite à la télévision) et l'efficacité des stratégies marketing visant spécifiquement les nouvelles générations – à l'image de la diversification de l'offre de produits alcoolisés présentés avec les atouts de la « nouveauté » : bières aromatisées, prémix, etc. – contribuent à expliquer le dynamisme des pratiques d'usage d'alcool parmi les jeunes.

En matière de cannabis, la France s'est affirmée depuis quinze ans comme un des pays du monde les plus consommateurs en population adolescente. En Europe, elle se situe loin devant la République tchèque, les Pays-Bas ou l'Italie, qui sont, eux, parvenus à endiguer la diffusion de ce produit (Kraus, 2016). L'accessibilité du cannabis parmi les adolescents reste donc une problématique majeure en France, même si les niveaux d'usage récent semblent s'infléchir pour la première fois depuis deux décennies : les jeunes d'aujourd'hui démarrent leur consommation bien plus tard qu'il y a dix ans (en moyenne huit mois après pour le tabac et quatre pour le cannabis). Cette tendance résulte d'un ensemble d'évolutions dans la génération née entre 2000 et 2005 : accroissement du temps de connexion aux écrans (qui a pour effet d'éloigner les adolescents des opportunités de consommer), parents moins consommateurs de tabac et d'alcool (ce qui produit des effets sur leurs représentations des habitudes de vie « légitimes »), effet des lois de santé successives promouvant la protection des mineurs (interdiction de publicité puis de vente et d'implantation de débit d'alcool près de structures accueillant des jeunes...). Même si l'efficacité de ces mesures reste relativement limitée, ces dernières ne manquent pas de peser sur l'acceptabilité sociale du tabagisme. Dans les années 1990,

fumer en public, y compris en présence de non-fumeurs ou d'enfants, constituait encore la norme : aujourd'hui, on note que la hausse des prix et les restrictions d'accès aux mineurs ont participé à « dénormaliser » ce produit. Bien que le tabac reste, comme il y a quinze ans, le premier produit consommé quotidiennement à l'adolescence, la proportion de jeunes fumeurs est inférieure de dix points (graphique 1, p. XX). Tous ces facteurs contribuent à structurer un environnement dissuasif, manifestement moins propice à la consommation de tabac et a fortiori de cannabis.

## Conclusion

En France, les premières expériences de consommation de substances psychoactives débutent, chez les adolescents, à l'âge de 13 ans en moyenne, et ouvrent un cycle d'initiations qui se déploie au fil de la scolarité. Si une fraction de ces expérimentations conduit à des usages problématiques (dès l'adolescence ou à l'âge adulte), la plupart ne vont pas au-delà d'un usage occasionnel circonscrit à une période déterminée de la vie. Les tendances observées ces dernières années montrent un recul des initiations tabagiques, qui témoigne de la « dénormalisation » du tabac, mais elles pointent aussi l'essor du nombre de jeunes installés dans des habitudes de consommation avant l'âge de la majorité : tabagisme quotidien, usage régulier de cannabis, phénomènes d'alcoolisation en groupe et essor de nouveaux modes d'usage d'alcool (rapide et intensif).

Face au caractère multidimensionnel et changeant des phénomènes d'usage de drogues à l'adolescence, l'enjeu est d'améliorer l'accès des adolescents à l'offre de prévention et de suivi, et de développer des stratégies de prévention plus efficaces. Depuis une dizaine d'années, une offre, originale en Europe, de prise en charge dédiée aux jeunes a été développée pour répondre au plus près aux problématiques liées aux consommations de drogues parmi les adolescents, sous la forme de consultations jeunes consommateurs. Ces consultations privilégient une approche clinique de l'adolescence, centrée sur une prise en charge globale de la personne plutôt que sur le seul produit. En dix ans d'activité, plus de cinq cents points de consultation ont été ouverts, y compris sous forme de consultations avancées dans les lieux les plus fréquentés par les jeunes, en milieu scolaire ou au sein de structures telles que les maisons des adolescents (Obradovic, 2015). Cette réponse spécifique semble correspondre aux besoins puisqu'elle attire un public de plus en plus diversifié, sous le rapport des motifs de consultation, mais aussi des profils

ou des types d'usage. Ce dispositif, encore insuffisamment connu, semble avoir rencontré son public même s'il peine encore à attirer certains profils, notamment les jeunes en difficulté avec l'alcool (Obradovic et Palle, 2012).

## Bibliographie

Beck F. (dir.), 2016, *Jeunes et addictions*, Saint-Denis La Plaine, Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT).

Beck F., Obradovic I., Palle C., Brisacier A.-C., Cadet-Taïrou A., Díaz-Gómez C., Lermenier-Jeannet A., Protais C., Richard J.-B., Spilka S., 2017, Usages de drogues et conséquences : quelles spécificités féminines ?, *Tendances*, n° 117.

Beck F., Richard J.-B., 2014, Consommation aiguë et chronique d'alcool à l'adolescence, *Archives de Pédiatrie*, n° 20 (Supplément 1), p. 168-169.

Cadet-Taïrou A., Milhet M., 2017, *Les usages détournés de médicaments codéinés par les jeunes. Les observations récentes du dispositif Trend*, Note N° 2017-03, OFDT.

Kraus L. (dir.), 2016, *Espad Report 2015 – Results from the European school survey project on alcohol and other drugs*, EMCDDA–Espad joint publications, Luxembourg, Publications Office of the European Union.

Obradovic I., 2016, Cannabis : état des lieux des législations européennes sur l'usage, *Psychotropes, revue internationale des toxicomanies*, vol. 22, n° 2, p. 57-75.

Obradovic I., 2015, Dix ans d'activité des consultations jeunes consommateurs, *Tendances*, n° 101.

Obradovic I., Palle C., 2012, Comment améliorer l'attractivité d'un dispositif ciblant de jeunes consommateurs de drogues ? L'apport d'une démarche par focus groups, *Psychotropes, revue internationale des toxicomanies*, vol. 18, n° 2, p. 77-100.

Richard J.-B., Spilka S., Beck F. (2013) Les consommations de boissons alcoolisées parmi les 15-30 ans, in Beck F., Richard J.-B. (dir.) *Les comportements de santé des jeunes. Analyses du Baromètre santé 2010*, p. 86-108.

Spilka S., Ehrlinger V., Le Nezet O., Pacoricona O., Ngantcha M., Godeau E., 2015 a, Les drogues à 17 ans : analyse de l'enquête Escapd 2014, *Tendances*, n° 100.

Spilka S., Ehrlinger V., Le Nezet O., Pacoricona O., Ngantcha M., Godeau E., 2015 b, Alcool, tabac et cannabis en 2014 durant les « années collège », *Tendances*, n° 106.

Spilka S., Le Nezet O., Mutatayi C., Janssen E., 2016, Les drogues durant les « années lycée », *Tendances*, n° 112.